

CONFERENCE « LUTTE CONTRE LES PRATIQUES ILLICITES D'EMPLOI »

▪ 13 et 14 octobre 2008 ▪

Palais du Pharo, Marseille



Animation assurée par : M. François GAUDU (Professeur de droit social, Université Paris I – Panthéon Sorbonne)

Lundi 13 octobre

8h30-9h30 **Accueil des participants**

9h30-10h00 **OUVERTURE**

Allocutions de :

Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité (France)

Marian HOSEK, Vice-ministre, Ministère du Travail et des affaires sociales (République Tchèque)

Tadeusz Jan ZAJAC, Inspecteur Général du Travail au rang de Ministre, Inspection Nationale du Travail (Pologne)

1^{ERE} SESSION : Analyse des fraudes liées à la mobilité des travailleurs au sein de l'Union européenne

Quel est le champ pertinent des politiques nationales et des coopérations européennes pour la lutte contre les pratiques illicites d'emploi ?

Jean-Denis COMBEXELLE, Directeur général, Direction générale du Travail (France)

Henk KOENDERS, Manager, Section des Fraudes sur le Marché du Travail, Inspection du Travail (Pays-Bas)

Maciej DUSZCZYK, Conseiller du Premier ministre, Directeur adjoint, Institut d'Etudes sociales, Université de Varsovie (Pologne)

Christoph SCHUMACHER, Directeur, Division des Affaires Européennes, Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales (Allemagne)

10h00-11h00 1^{ERE} SEQUENCE : Typologie des fraudes liées à la mobilité transnationale des travailleurs

11h00-11h15 **Pause**

11h15-12h30 2^{NDE} SEQUENCE : Difficultés concrètes rencontrées par les Etats dans la lutte contre ces fraudes

Les problèmes organisationnels, institutionnels, juridiques et pratiques professionnelles

12h30-13h00 **ECHANGES AVEC LA SALLE**

13h00-14h30 **Déjeuner**

2^{EME} SESSION : Les besoins communs d'adaptation et de convergence des moyens de contrôle existants

Lutter plus efficacement contre les fraudes constatées dans le cadre de la mobilité des travailleurs

14h30-16h00 1^{ERE} SEQUENCE : Développer la coopération grâce aux systèmes d'information des corps de contrôle

Les systèmes d'information nationaux mis en œuvre : finalités, utilisations et moyens de mise en place

Présentation de systèmes d'information performants mis en œuvre dans deux états (Belgique et Italie) en matière de lutte contre le travail illicite et en matière de protection sociale :

Karel DERIDDER, Conseiller général, Office national de sécurité sociale (Belgique)

Grazia STRANO, Directrice générale, Direction générale pour l'Innovation technologique et la Communication, Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (Italie)

Jean-Yves HOCQUET, Directeur, Centre des Liaisons européennes et internationales de Sécurité sociale (France)

16h00-16h15 **Pause**

16h15-17h30 1^{ERE} SEQUENCE (suite) :

Comment promouvoir la coopération par la création et le développement de systèmes d'information automatisés et interopérables au niveau de l'Union européenne ?

Débat avec la salle, en présence d'un représentant de la Commission européenne.

Interventions de :

Hélène MICHARD, Chef adjointe de l'unité « Coordination des régimes de sécurité sociale, Libre circulation des travailleurs », Direction générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances, Commission européenne

Nicholas LEAPMAN, Chef de l'unité « Coopération administrative et réseaux entre Etats Membres » en charge du système IMI, Direction générale Marché intérieur et services, Commission européenne

19h30 **Dîner au « Salon Eugénie », Palais du Pharo**

Mardi 14 octobre

8h30-9h00 **Accueil des participants**

9h00-9h30 **2^{NDE} SEQUENCE : Les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre Etats membres** *(sous réserve)*

L'exemple des coopérations frontalières

Présentation d'un bilan de coopération frontalière : l'exemple hispano-portugais.

Raimundo ARAGON BOMBIN, Directeur général, Inspection du Travail et de la Sécurité sociale (Espagne)

Paulo MORGADO de CARVALHO, Inspecteur général du Travail, Directeur de l'Autorité pour les Conditions du Travail (Portugal)

9h30-10h00 **2^{NDE} SEQUENCE (suite) :**

Les coopérations entre Bureaux de liaison au titre de la Directive de 1996

Tadeusz Jan ZAJĄC, Inspecteur Général du Travail au rang de Ministre, Inspection Nationale du Travail (Pologne)

Joost CUIJPERS, Bureau de liaison, Inspection du Travail (Pays-Bas)

10h00-10h30 **2^{NDE} SEQUENCE (suite) :**

Les échanges de bonnes pratiques en matière d'approche des phénomènes de fraude et de méthodologie de contrôle

Mélanie SCHMALJOHANN, Responsable locale de la lutte contre le travail illégal, Direction régionale des Finances (Bade-Wurtemberg, Karlsruhe, Allemagne)

Michel ASEGLIO, Directeur général, Direction générale Contrôle des Lois sociales (Belgique)

Philippe SOLD, Directeur du Travail, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Alsace, France)

10h30-10h45 **Pause**

10h45-11h00 **3^{EME} SEQUENCE : Les perspectives de coopération au niveau communautaire : inspection du travail, organismes fiscaux et sociaux, autres services de contrôle**

Le point de vue de la Commission

Armindo SILVA, Chef de l'unité « Droit du Travail », Direction générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances, Commission européenne

11h00-11h30 **ECHANGES AVEC LA SALLE**

11h30-12h15 **CONCLUSIONS ET CLÔTURE**

Jean-Denis COMBEXELLE, Directeur général, Direction générale du Travail (France)

Benoît PARLOS, Délégué national, Délégation nationale de lutte contre la fraude (France)

12h15-13h15 **Cocktail déjeunatoire**

LANGUES DE TRADUCTION DE LA CONFERENCE :

FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, ALLEMAND ET POLONAIS.